

GRÈVE NATIONALE AESH JEUDI 16 JANVIER



Alors que l'Éducation nationale accueille une sixième ministre en l'espace de deux ans, de nombreux personnels attendent toujours des engagements forts pour améliorer leurs conditions d'emploi et bénéficier d'une meilleure reconnaissance professionnelle. C'est le cas des AESH.

La valse à la tête des ministères et l'absence d'engagement politique concret ont mis un coup d'arrêt à tout espoir d'amélioration significative de la situation. En réponse à l'indifférence et au mépris institutionnels, ces personnels sont de plus en plus nombreux à faire le choix de renoncer à leur métier plutôt que d'attendre en vain des mesures qui ne viendront jamais.

AESH, des personnels précarisés, sacrifiés et invisibilisés

SALAIRE, STATUT, CONDITIONS DE TRAVAIL...

Depuis la mise en place des PIAL, les conditions de travail se sont détériorées avec une augmentation du nombre d'élèves à accompagner, des affectations sur plusieurs établissements scolaires, des emplois du temps éclatés et parfois modifiés à la dernière minute, des situations liées au handicap de plus en plus complexes... Et ce, sans qu'il n'ait été possible d'engager des discussions sur la base d'un bilan de ce fonctionnement.

Ces personnels restent encore soumis à des décisions arbitraires qui mettent à mal leurs droits (jours de fractionnement, indemnisation des déplacements, temps d'activités connexes, formation...), ce qui n'est plus acceptable.

A cela s'ajoute la nouvelle disposition sur l'accompagnement sur la pause méridienne, présentée par le ministère comme une solution aux temps incomplets subies par les AESH : elle a créé le désordre et s'est parfois soldée par une perte de revenus.

Tous et toutes ensemble nous devons peser pour obliger le ministère à prendre des mesures immédiates pour les AESH.

Nos organisations syndicales
FSU, CGT Educ'action, SNALC et SUD
appellent à une journée de grève et
à un rassemblement *

Dès 9H accueil à la Maison du peuple
11H30 le jeudi 16 janvier 2025
devant le rectorat -Clermont-Ferrand-

*Possibilité de co-voiturage, contactez une organisation syndicale [03@gteduc.fr/
fsu03@fsu.fr/allier@sudeducation.org/snalc-clermont.fr@snalc.fr]

Ensemble, toutes et tous dans la mobilisation pour gagner des avancées pour les AESH !

- ✓ la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B dans la Fonction publique d'État, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- ✓ une augmentation significative des rémunérations sur toute la carrière ;
- ✓ la reconnaissance d'un temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures, sans ajouter de nouvelles missions sur le temps périscolaire ;
- ✓ l'abandon des PIAL, des PAS et de la politique de mutualisation des moyens ;
- ✓ un recrutement d'AESH à hauteur des besoins.

